



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 MAI 2021

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du Vendredi 13 Mai 2022, s'est réuni le Jeudi 19 Mai 2022, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaients présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES  
 ARZON : Roland TABART  
 BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT  
 BRANDIVY : Pascal HERISSON  
 COLPO : Freddy JAHIER  
 ELVEN : Gérard GICQUEL  
 GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR  
 ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)  
 ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
 LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
 LE BONO : Yves DREVES  
 LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET (départ à 19h00)  
 LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
 LOCQUeltas : Michel GUERNEVE  
 MONTERBLANC : Alban MOQUET  
 PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
 PLOEREN : Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
 PLOUGOUMELEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON  
 SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD (arrivée à 18h30)  
 SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHÉC  
 ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
 SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU  
 SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS  
 SENE : Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL  
 SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN  
 SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE  
 THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT  
 TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
 TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
 VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Christine PENHOUE - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean - Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGÉ - Virginie TALMON - Jean - Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

### Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET  
 ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
 ELVEN : Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
 GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR  
 LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE  
 LE HEZO : Guy DERBOIS a donné pouvoir à Anne TESSIER-PETARD  
 LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT à partir de 19h  
 MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET  
 PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN  
 PLOEREN : Gilbert LORHO a donné pouvoir à Bernard RIBAUD  
 SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO  
 SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT  
 SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS  
 SENE : Sylvie SCULO Katy a donné pouvoir à CHATILLON-LEGALL

Affiché le 23/05/2022

Envoyé en préfecture le 23/05/2022

Reçu en préfecture le 23/05/2022

Affiché le

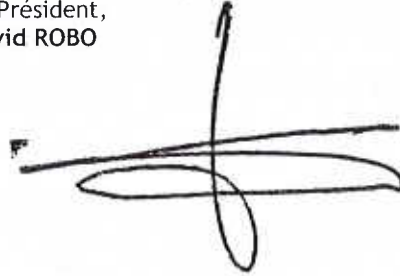
ID : 056-200067932-20220519-220519\_DEL03-DE

**THEIX-NOYALO** : Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christophe HAZO  
**VANNES** : Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Karine SCHMID  
**VANNES** : Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Monique Jean  
**VANNES** : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Absents :

**MEUCON** : Pierrick MESSEGER

Le Président,  
**David ROBO**

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that loops at the top and bottom, with a horizontal line crossing it in the middle.

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022**

**FINANCES**

**DEPLOIEMENT NOMENCLATURE M57**

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Par délibération du 25 novembre 2021, la communauté d'agglomération s'est engagée à déployer la nomenclature M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour l'ensemble des budgets M14 que la collectivité gère.

En application du décret n°2015-1899 du 30 décembre 2015, un avis du Comptable public est requis pour l'adoption du référentiel M57. Cet avis est joint en annexe à la présente délibération.

Il vous est proposé :

- de décider le changement de nomenclature budgétaire et comptable des budgets de la Communauté d'agglomération à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
- de prendre acte de l'avis du Comptable public, tel que joint en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

le responsable des Services Comptables  
de Vannes Municipale  
Administrateur des finances publiques  
Thierry PETIT

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer,  
Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

En application des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> du décret n°2005-1899 précité, le présent avis est joint  
au projet de délibération.

M4.

- l'option pour le référentiel M57 implique l'adoption du référentiel pour ses éventuels budgets  
annexes administratifs, les budgets SPIC demeurant régis par l'instruction budgétaire et comptable

- le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier suivant la date de la  
délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57 ;

suivants :

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur les points

annexes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

En application des dispositions précitées, j'ai l'honneur d'accuser réception de votre demande et de  
vous faire part de mon accord de principe pour l'application par votre établissement et ses budgets

compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Vous avez sollicité, en application du décret n° 2015-1899 du 30 décembre 2015, mon avis sur  
l'adoption du référentiel M57 par droit d'option pour Golfe du Morbihan Vannes Agglomération à

Monsieur le Président

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel  
M57

Réf. :
Affaire suivie par : Gilles FORTIER Téléphone : 02 97 01 23 89
<b>POUR NOUS JOINDRE :</b>
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES de VANNES MUNICIPALE 3 Allée du Général LE TROADEC CS 22510 56 020 VANNES CEDEX Téléphone : 02 97 01 23 70 Mél. : t056019@dgfip.finances.gouv.fr

Vannes, le 9 mai 2022  
MONSIEUR LE PRESIDENT DE GMVA  
30 RUE ALFRED KASTLER  
56006 VANNES CEDEX

